

## Conditions particulières de l'action - Welcome Home

### Promotion

Pour promouvoir notre campagne Welcome Home, vous pouvez gagner une des tablettes Galaxy S2 par concours.

Ce concours est valable pendant la période du 19 octobre 2017 au 30 novembre 2017 inclus. Vous ne pouvez en bénéficier qu'une seule fois par adresse e-mail et au maximum 1 fois par ménage. Ce concours ne peut être combinée avec d'autres actions. Elle est uniquement valable pour des participants âgés de plus de 18 ans.

### Participation

Surfez sur le site [www.welcomehomesamsung.be](http://www.welcomehomesamsung.be) et regardez la vidéo du Welcome Home. Vous reconnaissez les 10 produits du Samsung ? Cliquez sur les photos du site. Indiquez la question subsidiaire.

Compléter et remplir avec vos données personnelles et tentez de gagner une des tablettes Galaxy S2.

Votre participation est gratuite. Vous recevrez la confirmation par e-mail.

### Sélection

La publication des gagnants aura lieu environ le 11 décembre en contact téléphonique. Samsung va vous fixer un rendez-vous pour la fourniture du prix.

Les gagnants sont sélectionnées sur la base des critères suivants :

- Il/elle a sélectionné(e) les bons produits (10) ?
- Il/elle est rempli la question subsidiaire ?

La réponse est comparé avec le nombre de participants.

Il y aura 5 gagnants qui va recevoir une des tablettes Galaxy S2, d'une valeur de 399,00 EURO.

Si vous avez des questions ou observations relatives à votre participation, vous pouvez nous contacter au numéro suivant 0900-7267864 (tarif local) ou par [www.samsung.com/be](http://www.samsung.com/be)

En participant à la promotion, vous acceptez les Conditions Générales de l'Action et les présentes Conditions Particulières de l'Action de Samsung telles que figurant sur le site web [www.samsung.com/be/promotions](http://www.samsung.com/be/promotions).